

Nouvelles Francophones du Marché du Carbone et du MDP

Numéro 154 – 17 mai 2009



Des fonds supplémentaires destinés à l'adaptation des pays en développement

La Commission internationale sur le changement climatique et le développement a présenté au secrétaire général de l'ONU la semaine dernière un rapport intitulé «Réduire les écarts: réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique dans les pays en développement». Ce rapport examine les liens entre le développement et le changement climatique. Il souligne l'importance de l'adaptation et met l'accent sur la nécessité de soutenir les pays les plus vulnérables. Il s'agit de questions importantes en vue des négociations en cours sur le nouveau traité climat.

En plus de l'engagement des 0,7 % du revenu national brut (RNB) pour l'aide publique au développement, le rapport a appelé à mobiliser des fonds supplémentaires pour aider les pays en développement à faire face au changement climatique. La Commission a recommandé une approche en deux étapes pour mobiliser des fonds nouveaux et supplémentaires en faveur de l'adaptation de ces pays :

- Dans un premier temps, les donateurs doivent mobiliser immédiatement 1 à 2 milliards \$ destinés aux pays vulnérables et à bas revenu qui souffrent déjà des impacts du changement climatique ;
- Dans un deuxième temps, les pays doivent s'accorder sur un mécanisme de gouvernance démocratique et efficace et la flexibilité nécessaire pour répondre aux divers besoins.

Le Canada s'éloigne de plus en plus de son objectif du Protocole de Kyoto

Le dernier inventaire des émissions en GES publié ce mois-ci révèle qu'en 2007, les émissions totales du Canada ont atteint 747 millions de tonnes, en hausse de 4 % par rapport à 2006 et de 0,8 % par rapport à 2004. Ainsi, en 2007, les émissions du Canada excédaient de près de 26 % le niveau atteint en 1990 (592 millions de tonnes) soit 33, % de plus que l'objectif qui lui a été assigné au titre du protocole de Kyoto (558,4 millions de tonnes). Rappelons que le Canada qui a ratifié le PK est engagé à réduire ses émissions de 5,6 % en 2008-2012/1990.

Cette situation s'explique par une forte augmentation de la production pétrolière et gazière, en grande partie à des fins d'exportation, et une hausse considérable du nombre de véhicules motorisés.

Par ailleurs la dépendance aux centrales électriques au charbon est encore plus marquée.

Le gouvernement actuel du Canada déclare vouloir réduire ses émissions totales de GES de 20 % par rapport aux niveaux de 2006, et ce d'ici 2020 même si ces premiers bilans ne vont pas dans ce sens. On est bien loin de l'engagement du PK.

Québec : plafonnement et échange de droits d'émissions des GES dès 2012 !

Le Ministre du Développement durable du Québec a déposé à l'Assemblée un important projet de loi sur les changements climatiques. Il a pour objectif de donner au gouvernement du Québec les pouvoirs législatifs nécessaires au respect des engagements qu'il a pris auprès de l'initiative Climat de l'Ouest (ICO) et à la mise sur pied de sa bourse du carbone à Montréal.

Rappelons que l'objectif commun de réduction des émissions de GES de l'ICO pour 2020 est de 15 % par rapport au niveau de 2005. Mais chacun de ses membres (le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Etat de Washington, l'Arizona, le Montana, le Nouveau-Mexique, l'Oregon, l'Utah et la Californie) peut déterminer sa propre cible. L'objectif du Québec est d'ailleurs supérieur à 15%. La cible fixée dans son plan est une réduction de 6 % par rapport au niveau de 1990, tel que convenu dans le Protocole de Kyoto.

Le système d'échange, une fois adopté par le Parlement, entrera en vigueur en 2012. Il concernera d'abord les secteurs de l'électricité et de la grande industrie. Les transports doivent s'ajouter à compter de 2015. Seuls les établissements qui ont des émissions annuelles de 25 000 tonnes et plus auront dans une première étape l'obligation de réduire leurs émissions. Ce critère pourrait éventuellement être ramené à 10 000 tonnes.

Conférence mondiale sur les océans : réfugiés climatiques...

La Conférence mondiale sur les océans s'est tenue la semaine dernière sur l'île de Sulawesi en Indonésie. Cette conférence a réuni 1 500 représentants de 70 pays. Ce forum scientifique international a lancé un appel à une mobilisation mondiale contre les différentes formes de dégradation des mers et à faire face aux menaces liées à la montée du niveau de l'océan.

En marge de la conférence, l'Alliance des petits États insulaires qui regroupe 43 États, répartis dans toutes les régions du monde et dont le territoire est constitué d'îles, ont fait entendre leur voix sur les conséquences de la montée du niveau de l'océan : 'Une hausse du niveau de la mer proche des 59 centimètres en 2100 prédit par le GIEC pourrait contraindre, dès 2050, 150 millions de personnes à quitter leurs régions. De plus, il n'est pas impossible que les prévisions du GIEC soient sous-estimées car elles ne prennent pas en compte la fonte possible d'une partie des glaces d'eau douce de l'Antarctide et du Groenland (mais seulement l'augmentation de volume de l'océan mondial due à son réchauffement).

Ces États insulaires ont demandé que la question de ces futurs réfugiés climatiques soit sérieusement évoquée en particulier à Copenhague et prise en considération dans le nouveau traité climat.

Ces pays réclament désormais une diminution de 85 % des émissions en GES d'ici à 2050, un objectif bien supérieur aux engagements actuels.

L'énergie verte progresse en Europe du Nord

Pour tenir leurs engagements pris dans le plan climat, les différents pays d'Europe sont dans une dynamique de recours aux énergies renouvelables. Parmi les pays les plus avancés on trouve les pays nordiques : la Finlande (25% de ses besoins en électricité hydraulique/biomasse) ; le Danemark (éolien «offshore» en grande partie) ; la Suède (50 % de ses besoins en électricité en énergies renouvelables avec de plus en plus de biomasse). Ces trois pays devraient tenir sans problème leurs objectifs européens, à l'horizon de 2010, d'après un rapport de l'UE.

Par contre, les pays européens, gros consommateurs d'énergie : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, semblent être bien moins avancés et ce principalement en raison du poids du nucléaire.

Projets MDP sur le site de la CCNUCC : 17 mai 2009

- **Projets dans le portefeuille de la CCNUCC** : plus de 4 200 projets avec 2,9 milliard de TCO₂eq attendues avant 2012
- **Projets soumis pour enregistrement** : 94 (11,520,900 TECO₂/an)
- **Projets enregistrés** : 1620 (298,416,101 TECO₂/an) dont 28 dans des pays francophones : 4 en Égypte, 4 au Maroc, 4 au Vietnam, 4 au Cambodge, 4 à Chypre, 4 en Moldavie, 2 en Tunisie, 1 au Laos, 1 en Dominique
- **URCEs émises** : 285 979 364
- **Méthodologies de ligne de base de grand projets** : 88 approuvées (14 consolidées) dont 11 pour les grands projets Bois/Rebois(2 consolidées)
- **Méthodologies de ligne de base de projets de petite échelle** : 46 approuvées dont 5 pour les petits projets Bois/Rebois
- **AND notifiées** : 137 dont 110 situées en pays non Annexe I (27 en pays francophones)
- **Entités Opérationnelles Accréditées** : 28 (validation) dont 22 (validation ,vérification)
- **Prix de l'URCE pour 2009-2012** : de 7 à 11.5 € (7 à 8 € pour des URCEs de projets à risque moyen, 8 à 9 € pour des URCEs de projets à risque faible, 9 à 10 € pour des URCEs de projets enregistrés, 11 à 11.5 € pour des URCEs assurées émises garanties
- **Prix de l'URCE pour post-2012** : 6 à 7 €

Portail MDP Francophonie

Un portail MDP a été créé et mis en place par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP. Il peut être consulté sur le site de l'IEPF à l'adresse suivante : http://www.iepf.org/docs_prog05/pol_envir05/IFP-MDP-accueil.htm

De l'information sur la validation /enregistrement de projets MDP par le CE sur :

- Autorités Nationales Désignées du MDP - AND MDP : <http://cdm.unfccc.int/DNA>
- Entités Opérationnelles Désignées EOD : <http://cdm.unfccc.int/DOE/list>
- Projets enregistrés : <http://cdm.unfccc.int/Projects/registered.html>
- Méthodologies de Lignes de base et de suivi pour les projets : <http://cdm.unfccc.int/methodologies>
- Méthodologies approuvées : <http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAmethodologies/approved.html>
- Méthodologies en cours de révision : <http://cdm.unfccc.int/methodologies/process?cases=B>
- Méthodologies non approuvées :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAmethodologies/publicview.html?cases=C>
- Méthodologies approuvées pour les projets de petite échelle :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/SSCmethodologies/approved.html>
- Projets MDP en cours de validation et proposés pour commentaires du public :
<http://cdm.unfccc.int/Projects/Validation>

Glossaire

BM	: Banque Mondiale
B/RB	: Boisement /Reboisement
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDP	: Conférence des Parties à la CCNUCC
DD	: Développement durable
DDP	: Document Descriptif de Projet MDP
CC	: Changements Climatiques
CE	: Commission Européenne
CE MDP	: Conseil Exécutif du MDP
CSC	: Captage et Stockage du Carbone
EE	: efficacité énergétique
EDE	: Echange des Droits d'Emissions
EOD	: Entité Opérationnelle Désignée
ER	: Énergies renouvelables
EUA	: États-Unis d'Amérique
GES	: Gaz à effet de serre
GIEC	: Groupe Intergouvernemental chargé des Études Climatiques
IEPF	: Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
IFP MFDP	: Initiative Francophone de Partenariat pour le MDP
MDP	: Mécanisme pour un Développement Propre
MOC	: Mise en œuvre Conjointe
NIP	: Note d'Information de Projets MDP
NU	: Nations Unies
NF MDP	: Nouvelles Francophones du MDP
PED	: Pays En voie de Développement
PK	: Protocole de Kyoto
PNAQE	: Plan National d'Allocation de Quotas d'Émissions
PNAQE 1	: pour 2005-2007
PNAQE 2	: pour 2008-2012
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RDP	: Réunion des Parties au PK
REDD	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
UE	: Union Européenne
URCE	: Unité de Réduction Certifiée des Émissions en GES (1 tonne CO ₂ eq)

URVE : Unité de Réduction Volontaire des Émissions (1 tonne CO₂eq)
UTCF : Utilisation des terres, leurs changements et la forêt

- 'Nouvelles Francophones du MDP' est un bulletin hebdomadaire édité par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat dans le domaine du MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal

- Abonnez vous à ce bulletin ici : <http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp>

*- Participez à la vie de ce bulletin en adressant vos premières expériences, vos acquis ainsi que vos besoins en matière de MDP à : **Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP, IEPF**
initiative-mdp-animateur@mediaterre.org*